

# **HÉRITAGE CULTUREL RAPPORT D'ÉVALUATION DES DOMMAGES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE SUR (DIYARBAKIR)**



## **CONSÉQUENCE DU CONFLIT ARMÉ**



Municipalité Métropolitaine de Diyarbakir

---

*30 mars 2016*

*(Précision apportée par la traduction en français)*

*Ce rapport porte sur les dommages causés au district de Sur, dans le cœur historique de la ville antique de Diyarbakir, durant le couvre-feu imposé par les autorités turques sur ce district à compter du 2 décembre 2015.*

*Il décrit le niveau des destructions, plus particulièrement celles affectant le patrimoine culturel. Il y est précisé que le couvre-feu sur le district de Sur est toujours en vigueur.*

*Le rapport se fonde sur des observations de terrain faites durant une suspension du couvre-feu pendant 17 heures, le 11 décembre 2015, ainsi que sur des images publiées par la presse nationale et les autorités turques après le rétablissement du couvre-feu.*

Située dans une zone de transition entre l'Anatolie orientale et les plaines de Mésopotamie, la localité de Diyarbakir est au cœur des routes caravanières, depuis des temps anciens jusqu'à aujourd'hui.

Rares vestiges de cette époque, la Forteresse de Diyarbakir et la ville reflètent le développement de l'Histoire urbaine ainsi que toutes les phases du patrimoine historique.

Le premier peuplement humain de la ville eut lieu sur les buttes d'Amida, à Içkale (Citadelle intérieure), 5.000 ans avant JC. Les caractéristiques topographiques de cette région offraient un environnement d'auto-défense efficace, ce qui aboutit au fil du temps à une recrudescence du peuplement et à une densité plus élevée de population. Le premier édifice ayant une fonction de forteresse a été construit vers 3.000 avant JC par les Hourrites qui régnaient à l'époque sur la région.

The City of Diyarbakir



L'emplacement géostratégique de la Forteresse de Diyarbakir et des Jardins de Hevsel qui sont à l'intersection entre l'Ouest et l'Est, a permis de préserver pendant des milliers d'années la valeur historique de la ville. Cette dernière a su non seulement préserver mais aussi intégrer les différentes cultures qui font parties de son identité. De par son importance géopolitique, la ville a été considérée comme une capitale régionale par différentes civilisations et États, comme cela ressort de l'histoire des empires persan, romain, sassanide, byzantin et islamique.

La ville fait partie du patrimoine mondial de l'humanité du fait de ses caractéristiques multilinguistiques, multiculturelles et de sa diversité sociale. Par ailleurs, son site archéologique comprend de véritables exemples d'architecture civile, mosquées, églises, auberges et hamams (bains publics) qui peuvent être considérés comme formant ensemble le patrimoine culturel de la région de Sur. On recense au total 595 édifices historiques dont **147** peuvent être classés comme monuments et les **448** autres comme des exemples d'architecture civile.

Dans son ensemble, le district de Suriçi, y compris Içkale, a été enregistré en 1988 en tant que «*Site archéologique urbain de Diyarbakir*». Depuis l'échec du 1<sup>er</sup> plan directeur de protection de cette zone, un nouveau projet a été élaboré et mis en action en 2012.

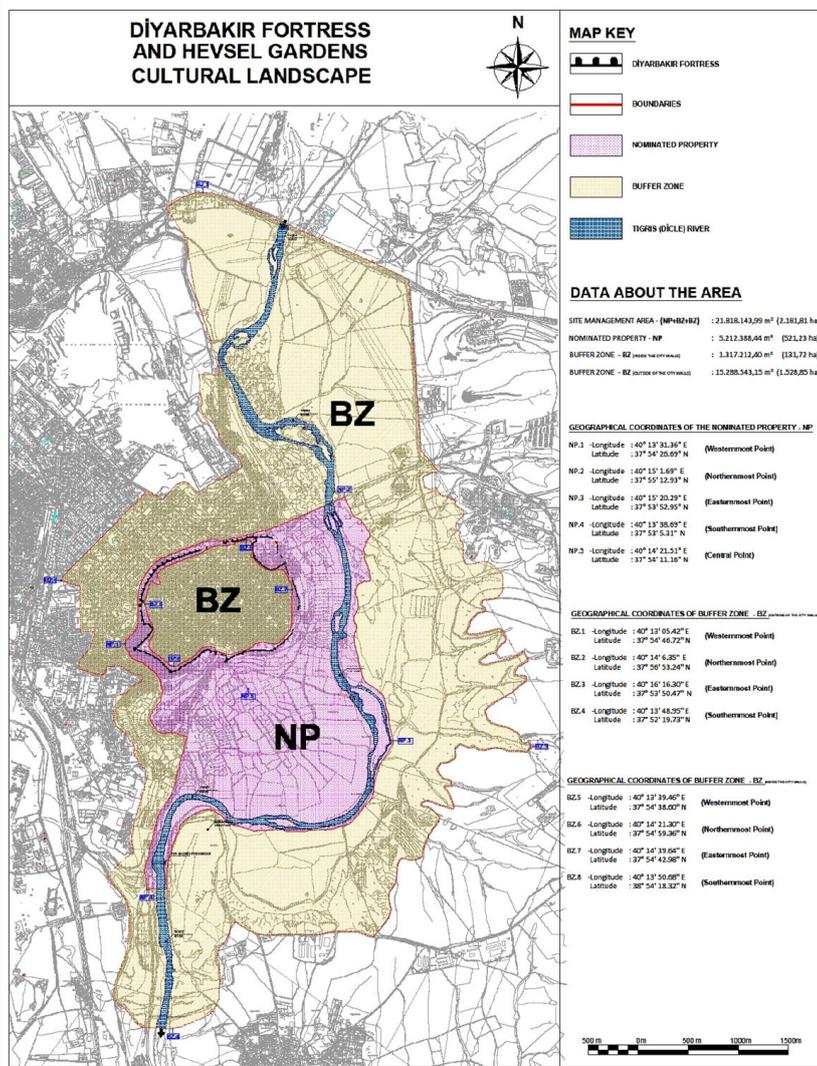
Suite à l'adoption du nouveau plan directeur, La Mairie métropolitaine de Diyarbakir a commencé à travailler pour l'intégration de la Forteresse de Diyarbakir et des Jardins de Hevsel au patrimoine mondial de l'UNESCO, à partir de 2012. En parallèle, le "Plan d'aménagement du site" a été préparé avec la participation des institutions concernées, d'ONG, d'universitaires et de mukhtars.

En Août 2014, ce Plan a été transmis au Centre du Patrimoine Mondial. Au cours de la 39<sup>ème</sup> rencontre qui eu lieu le 4 juillet 2014, le Centre du Patrimoine Mondial a reconnu la Forteresse de Diyarbakir et les Jardins de Hevsel en tant que paysages culturels faisant partie du patrimoine mondial de l'humanité.

La forteresse de Diyarbakir, Içkale, le bassin de Anzele et les jardins de Hevsel sont désormais considérés comme une zone patrimoniale tandis que Suriçi et la Vallée du Tigre ont quant à elles été intégrées en tant que zone tampon. Depuis ce jour, en ajout aux lois nationales en Turquie, des accords internationaux ont été signés par la Turquie qui a ainsi accepté la responsabilité de protéger la zone tampon de Suriçi.

La gestion du site est sous la protection d'une série de lois internationales ainsi que sous celle de l'acte n°2863 inscrit dans la Constitution turque intitulé : "Protection du patrimoine culturel et naturel". Parmi ces accords internationaux signés par la Turquie, on compte aussi : la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO (2001)*, la *Convention de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Paris, 2003)*, la *Convention relative à la protection du patrimoine culturel et naturel mondial (Paris, 1972)*, la *Convention pour la protection de la propriété culturelle en cas de conflit armé (La Hague, 1954)*, la *Charte de Venise (1964)* et la *Déclaration d'Amsterdam (1975)*.

Tout dommage causé à Suriçi signifierait une perte de prestige sur la scène internationale; mais plus important encore, cela signifierait la perte d'un patrimoine mondial reconnu par différentes civilisations et une dévastation irréversible de Sur.



# Conflit armé à Sur

Cependant, le Gouverneur de la province a déclaré 6 fois le couvre-feu, en 2015, dans 6 quartiers (Cevat Paşa, Dabanoğlu, Fatih Paşa, Hasirli, Cemal Yılmaz et Savas) comprenant la Forteresse de Diyarbakir, les jardins de Hevsel (pourtant enregistrés comme zones de patrimoine culturel) et le district de Sur (enregistré comme zone tampon), aux dates suivantes : le 6 septembre, le 13 septembre, du 10 au 13 octobre, du 28 au 29 novembre, du 2 au 10 décembre et le 11 décembre 2015.

Le dernier couvre-feu est, à ce jour, toujours en vigueur. Durant la période du 27 janvier au 3 février 2016, un nouveau couvre-feu a été imposé à 5 autres quartiers du district de Sur (Ziya Gökalp, Süleyman Nazif, Abdaldede, Lalebey et Alipaşa).

Pendant l'application de couvre-feu, en raison des affrontements armés et de l'utilisation d'armes lourdes dans les quartiers déjà mentionnés précédemment, nous avons diagnostiqué un très sérieux niveau de dévastation atteint dans l'authentique tissu urbain formé par le district de Sur, y compris parmi les constructions historiques classées et situées dans le site archéologique urbain.

Des experts de l'*Unité de surveillance et d'investigation* de la direction en charge de la gestion du site ont visité les quartiers de Cevat Paşa, Dabanoğlu, Fatih Paşa, Hasirli, Cemal Yılmaz et Savas aux dates suivantes : du 15 au 16 septembre 2015, du 15 au 20 octobre 2015, le 11 décembre 2015 et ont préparé des rapports après avoir examiné les dommages sur place.

Durant les couvre-feux (ininterrompus depuis le 11 décembre 2015), l'*Unité de surveillance et d'investigation* a archivé des photos et des séquences filmées réalisés par les médias nationaux et les autorités officielles car ces documents mettent en évidence l'étendue des dégâts dans ces quartiers.

Tous ces rapports préparés par l'*Unité* ont été soumis au *Ministère de la Culture et du Tourisme de Turquie*, à la *Commission nationale turque pour l'UNESCO*, à la *Commission nationale turque pour l'ICOMOS*, à la *Commission nationale turque pour l'ICORP*, joints à une demande d'évaluation, de réhabilitation et d'ajustement.

## Conclusions des rapports

La mosquée de Kursunlu est un patrimoine culturel intangible classé et localisé dans le quartier de Fatihpasa. Elle a été endommagée de façon irréversible sur sa façade nord ainsi que sur ses piliers porteurs intérieurs. Un début d'incendie a eu lieu dans le sanctuaire en provoquant des dégâts sur les murs, décorations et ornements. De plus, la fontaine de la mosquée qui avait été reconstruite plus tard est désormais totalement détruite (Photos 1 et 2).

La fameuse mosquée Sheikh Muhattar avec son minaret et ses 4 piliers fait partie des biens culturels endommagés lors des affrontements armés. 2 des 4 piliers porteurs du minaret ont été ciblés par des armes lourdes et les linteaux porteurs du minaret ont également été endommagés, comme les photographies le mettent en évidence (Photo 3).

En outre, des preuves visuelles montrent également que les murs de la mosquée ont été partiellement détruits pour faciliter l'entrée de véhicules blindés dans la rue (Photo 4).

Pour le même motif, les magasins classés historiques situés dans la rue Yeni Kapi ont été détruits. Ils jouxtent la plus grande église arménienne du Moyen-Orient, Saint Giragos, et l'Église chaldéenne voisine. Le tissu historique de la rue a également été détruit (Photo 4).

À Suriçi, le Hammam *Pasha* - l'un des 7 bains publics encore existant de nos jours - a été le premier édifice endommagé dès le début des affrontements armés. Des photographies publiées par la suite ont démontré que la partie froide du hammam a été totalement détruite à cause d'un incendie provoqué par une explosion (Photo 5).

Selon les photographies aériennes, un autre édifice historique classé a été partiellement détruit. Il s'agit d'une architecture civile traditionnelle exemplaire qui avait été transformée en Maison et Musée Mehmed Uzun par la municipalité et la métropole de Diyarbakir.

Au milieu de la partie détruite se trouve également une portion de la rue couverte kabalti qui représentait jusque-là l'un des rares exemples de tissu traditionnel urbain de Diyarbakir permettant aux piétons de marcher sous cette structure architecturale.

En outre, il a également été constaté qu'une autre série d'architectures civiles exemplaires a été partiellement ou totalement détruite. Du fait des dévastations, la zone classée comme "*Site archéologique urbain*" a perdu son unique rue avec sa structure et procédé visible de fabrication de telle sorte que sa restauration s'avère impossible (Photo 6).

Le blocus et les affrontements qui ont suivi la mise en place du couvre-feu ont causé à tous égards de graves dommages au site archéologique urbain de Surici. Outre les dommages affectant de précieuses structures architecturales, ils ont également provoqué la rupture de l'authentique cycle de vie sociale dans ce quartier.

En plus de la migration forcée des habitants des zones concernées, le couvre-feu a entraîné une altération dans la production artisanale et les activités commerciales qui en découlent, une tradition qui existait pourtant depuis des milliers d'années (App. 1- Photo 7).

Selon les rapports d'évaluation de l'*Unité de surveillance et d'investigation*, suite aux dévastations et destructions, de grands volumes de gravats se sont entassés sur le site archéologique urbain. Ces gravats comprennent également des parties physiques de constructions historiques classées.

Afin de ne pas perdre les éléments architecturaux et les matériaux issus des démolitions, un examen sur le terrain doit être effectué. Celui-ci devra être suivi par d'autres travaux, afin de préserver des matériaux de construction uniques sur leur emplacement d'origine.

Disposer d'un programme participatif et de la perspective de projets connexes est aussi une nécessité concernant tous les efforts futurs. Il faut être conscient du fait qu'au travers de cette ville, l'enjeu est de préserver un patrimoine mondial vieux de plusieurs milliers d'années. Cependant, la direction de l'*aménagement du paysage culturel et de la gestion du site* et les organismes municipaux connexes sont exclus par le gouvernement central turc du processus actuel de réhabilitation.

Néanmoins, la *Direction de la Protection de l'environnement* (Municipalité et métropole de Diyarbakir) a officiellement déclaré que : si le Ministère de la Culture et du Tourisme a formé une commission avec des institutions locales pour extraire les débris des ruines, non seulement aucun examen de ces démolitions n'est mis en oeuvre mais aussi, les extractions de débris sont déplacées jusqu'à une zone non considérée officiellement comme un site de décharge (App. 2).

Depuis le classement du district de Surici comme zone tampon d'un site reconnu comme patrimoine historique mondial, selon toutes les lois nationales et internationales qui s'y rattachent et pour des raisons de coordination : tous les travaux effectués dans le district doivent collaborer avec la Direction d'*aménagement du paysage culturel et de gestion du site de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de Hevsel*.

## **Décret sur l'Expropriation de Sur**

Après la fin des affrontements armés, le Conseil des Ministres a décidé, en date du 21 mars 2016, d'exproprier 6.292 des 7.714 parcelles disponibles à Surici en se fondant sur la loi n°2942 relative à l'expropriation (App. 3). Selon le décret d'expropriation, 82% de toutes les parcelles disponibles dans la circonscription de Sur seront expropriées.

Les 18% de parcelles restantes à Sur appartiennent à TOKI (Maison du développement et de l'administration de Turquie) ou sont déjà détenues par le trésor public. Dans l'ensemble, à la fin de ce processus, toutes les parcelles de Surici seront transformées en propriété publique (App. 4).

Sur est l'une des rares villes où l'Histoire de l'humanité est gravée. L'artisanat traditionnel, le commerce, la culture de quartier qui repose sur la solidarité et l'esprit de partage, et sa structure multiculturelle, multilinguistique et multiconfessionnelle, tout cela fait de Sur, un espace de vie historique unique.

Afin de développer Surici de façon à respecter l'équilibre entre la protection et l'usage urbain, une série de projets visant à développer le tourisme ont été mis en avant et de nombreuses constructions historiques ont été restaurées avec la collaboration de municipalités, d'entrepreneurs civils et d'entreprises publiques.

Par exemple, la demeure de Cemil Pasa a été rénovée puis transformée en musée afin d'assurer la transmission de la culture historique urbaine aux générations à venir. De même, un groupe de constructions historiques dans Içkale a été restauré et transformé en Musée archéologique; les auberges Hasan Pasha et Sülüklü ainsi que d'autres bâtiments d'architecture civile ont été revitalisés en cafés et restaurants; l'église Saint Giragos a été restaurée puis ouverte au culte et aux visites. Au moyen de toutes ces nouvelles évolutions, le tissu architectural traditionnel de la ville historique a été revigoré d'un bout à l'autre avec une vivacité commerciale, sociale et culturelle dans la circonscription de Sur.

Néanmoins, si le décret d'expropriation est appliqué, la mémoire collective de la région de Sur qui s'est formée au cours de milliers d'années devra faire face à une rupture due à des changements dans la propriété et la structure démographique.

Ces constructions historiques classées ont été très sérieusement endommagées au cours des affrontements armés. Elles doivent être restaurées dans le respect du tissu urbain historique et sur la base de méthodes scientifiques ainsi qu'en s'appuyant sur un processus participatif incluant toutes les parties de la ville.

Néanmoins, sans qu'il y d'évaluation ni de rapport : les travaux d'enlèvement des gravats se poursuivent jusqu'à aujourd'hui.

L'absence de diagnostic et de rapport relatifs aux démolitions durant les affrontements armés et l'enlèvement continue des gravats sur le site archéologique urbain démontre l'étendue des dégâts et leur caractère irréversible (Photos 8-9).

**30 Mars 2016**

**PHOTO 1 - LA MOSQUÉE KURSUNLU**



PHOTO 2 - COUR DE LA MOSQUÉE DE KURSUNLU



**PHOTO 3- LE MINARET SUR QUATRE PILIERS (À GAUCHE)**



**PHOTO 4- LA RUE DU MINARET SUR 4 PILIERS**



**PHOTO 5- LE HAMAM PACHA CLASSÉ HISTORIQUE**



**PHOTO 6- LE QUARTIER DE HASIRLI - RUE YIKIKKAYA**



**PHOTO 7- SARAYKAPI - RUE DIREKHANE**



**PHOTO 8- DESTRUCTION À SUR**



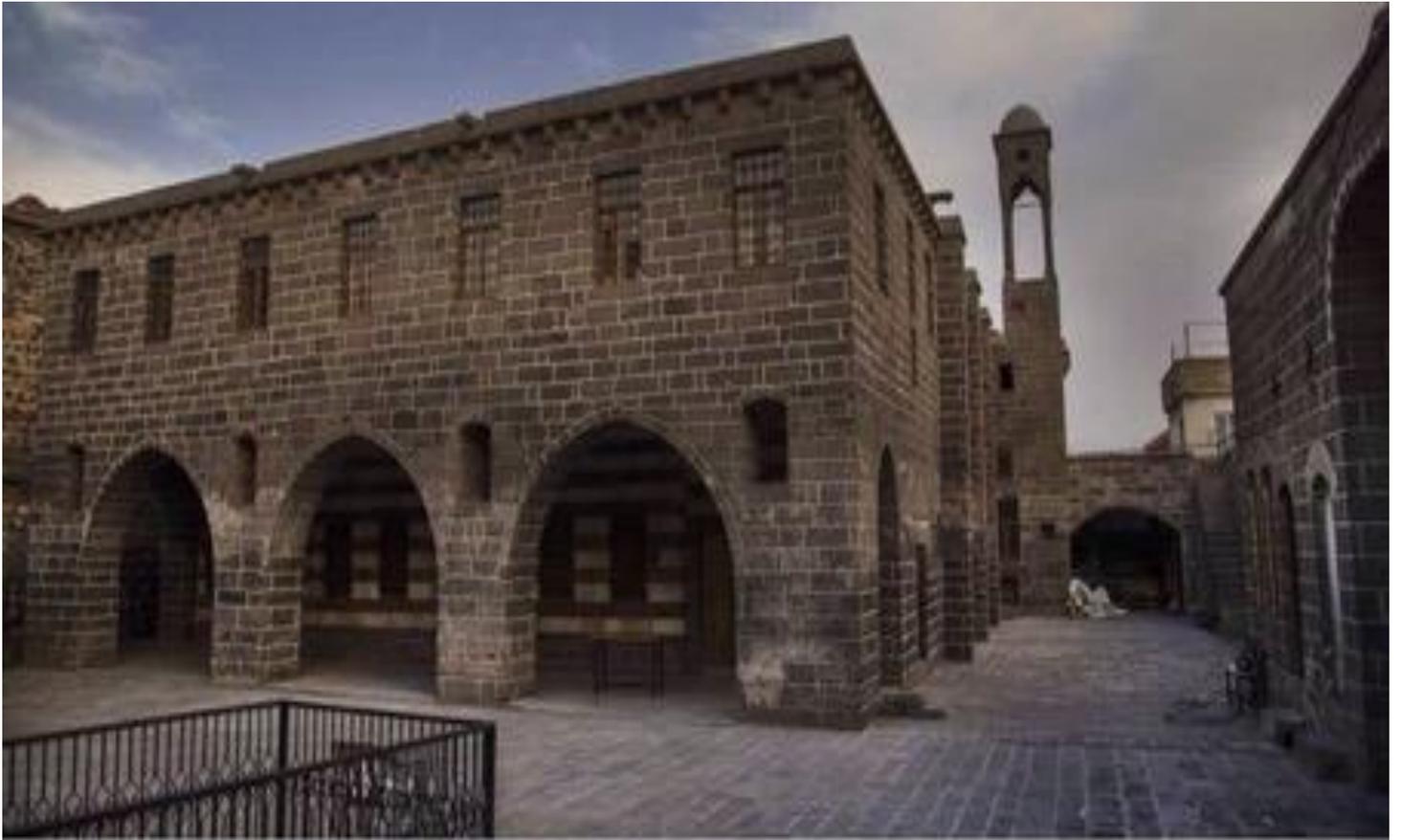
**PHOTO 9- DESTRUCTION À SUR**



**PHOTO 10- DESTRUCTION À SUR**



PHOTO 11- ÉGLISE CATHOLIQUE ARMÉNIENNE - AVANT/APRÈS



**PHOTO 12- DÉVASTATION DE LA STRUCTURE DES RUES**



**PHOTO 13- DÉVASTATION DE CONSTRUCTIONS HISTORIQUES**



**PHOTO 14- DÉVASTATION DE SUR**



**PHOTO 15- DÉVASTATION DE BÂTIMENTS HISTORIQUES**



**PHOTO 16- RENFORT DE BÉTON PLACÉ PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ  
SUR LA FORTERESSE DE DIYARBAKIR**



**PHOTO 17- DEMEURE DE CEMIL PACHA DANS LE DSITRICT DE SUR RÉNOVÉE PUIS TRANSFORMÉE EN MUSÉE DE LA VILLE PAR LA MUNICIPALITÉ ET MÉTROPOLE DE DIYARBAKIR**



PHOTO 18 - AUBERGE DE SULUKLU, AVANT/APRÈS



## Annexe 1- Information sur les populations réfugiées dans la circonscription de Sur, avec l'aide de la municipalité et métropole de Diyarbakir.



DIYARBAKIR BÜYÜKŞEHİR BELEDİYESİ  
DIYARBAKIR METROPOLITAN MUNICIPALITY



### Information on forcibly displaced People as a result of the curfew in the Sur district of the Diyarbakir province

**Status 01.03.2016** – Curfews have started in end of August 2015, since then six times a curfew has been declared, the ongoing curfew is valid since 1<sup>st</sup> of December 2016

The Diyarbakir Metropolitan Municipality (DBB) has created a coordination with the district municipalities Yenişehir, Bağlar, Kayapınar and Sur, the Rojava Aid and Solidarity Association and several NGO's in order to organize aid for the displaced people from the Sur district.

**Number of supported displaced families: 4758**

Number of supported families in the Yenişehir district: 1208

Number of supported families in the Bağlar district: 1390

Number of supported families in the Kayapınar district: 860

Number of supported families in the Sur district: 1300

*(some of the displaced people changed their location from the eastern parts, which are mainly affected by the curfew and clashes, to the western parts of the Sur district)*

**Number of total supported people: 30.000**

**Estimated total number of displaced people from the Sur district: 45.000**

- Around 15.000 people have not yet applied to the DBB and the four district municipalities or live in villages around the city or in other districts of the Diyarbakir province.

- The DBB registers digitally all families which get regularly aid.

- 95 % of the population in the Sur district is poor

It is estimated that **two third** of the displaced people (mostly two-three families together) **have rented new apartments** in the other parts of the city.

One third of the displaced people live in apartments of relatives or friends, hereby mostly a family is distributed in several apartments.

It is supposed that around **70 % of the buildings** in the eastern part of the old city (six neighborhoods under curfew) have been **destroyed** fully or partly by the operation of the police and military.

The **organized aid consist of:** Dry Food, Blanket and Quilts, Kitchen equipment, Cleaning supplies, Health supplies, Children food and health supplies.

Additionally in compliance with the DBB private persons support families with cash in order to pay the rent.

The aid packages are prepared for the need of a family for the period of a month.

## **Annexe 1 (traduction en français)- Information sur les populations réfugiées dans la circonscription de Sur, avec l'aide de la municipalité et métropole de Diyarbakir.**

### **Information sur les populations réfugiées de force, à cause du couvre-feu dans la circonscription de Sur dans la province du Diyarbakir**

**Situation au 1<sup>er</sup> mars 2016.** Les couvre-feu ont démarré à la fin du mois d'août 2015. Depuis lors, 6 couvre-feu ont été déclarés dont le dernier est en exercice depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Afin d'organiser l'aide aux populations réfugiées dans la circonscription de Sur, la municipalité et métropole de Diyarbakir (DBB) a créé une coordination avec :

- les municipalités et circonscriptions suivantes : Yenisehir, Baglar, Kayapinar et Sur
- l'Association d'Aide et de Solidarité du Rojava
- et le concours de plusieurs ONG

**Nombre de familles réfugiées aidées :** **4.758**

Nombre de familles aidées dans la circonscription de Yenisehir : 1.208

Nombre de familles aidées dans la circonscription de Baglar : 1.390

Nombre de familles aidées dans la circonscription de Kayapinar : 860

Nombre de familles aidées dans la circonscription de Sur : 1.300

*Du fait d'être ciblées par les couvre-feu et les affrontements armés, certaines populations réfugiées ont changé de lieu en allant de la partie Est jusqu'à celle de l'Ouest de la circonscription de Sur.*

**Nombre total de personnes aidées :** **30.000**

**Estimation du nombre total de personnes réfugiées  
depuis la circonscription de Sur :** **45.000**

- Près de 15.000 personnes ne reçoivent pas encore l'aide appliquée par le DBB avec les 4 municipalités/circonscriptions et elles vivent soit dans des villages autour de la ville, soit dans d'autres circonscriptions de la province du Diyarbakir.

- Le DBB enregistre par informatique toutes les familles qui reçoivent régulièrement de l'aide.

- 95% de la population est pauvre dans la circonscription de Sur.

On estime que **2/3** de la population réfugiée (principalement 2/3 des familles) **a loué de nouveaux logements** dans d'autres parties de la ville.

1/3 de la population réfugiée vit dans des logements de connaissances ou d'ami.e.s. Concrètement, une famille est généralement répartie dans plusieurs logements différents.

On suppose que près de **70% des bâtiments** de la partie Est de la ville ancienne (6 quartiers en couvre-feu) ont été détruits entièrement ou en partie par l'opération de la police et de l'armée turque.

**L'aide organisée consiste en :** nourriture sèche, couvertures et couettes, équipements pour cuisiner, provisions pour le nettoyage et les soins (santé), nourriture et soins (santé) pour enfants.

De plus, en accord avec le DBB, des personnes privées aident des familles à payer leur loyer. Les colis sont préparés pour les besoins d'une famille par période d'1 mois.

**Annexe 2- Rapport officiel de la municipalité et métropole de Diyarbakir sur le fait que des**



T.C.  
DİYARBAKIR BÜYÜKŞEHİR BELEDİYESİ  
ÇEVRE KORUMA ve KONTROL DAİRE BAŞKANLIĞI



Seri № 2489

**TESPİT TUTANAĞI**

**İLGİLİNİN**

T.C. Kimlik No. : \_\_\_\_\_  
Vergi Kimlik No. : \_\_\_\_\_  
İşyeri Ünvanı-Adresi : Dişle Üniversitesi Rektörlüğü

Adı Soyadı : \_\_\_\_\_

Ekibimizce yapılan kontrolde Denetim ekibimizce yapılan kontrolde suda mesastığı arası 50 m'lik mesafede bulunan DSİ ve Kazanmalar Kanununa göre (32° 52' 54" k 40° 16' 25" doğu) koordinatlarından ölçülmesi yapıldığı tespit edilmiştir.

Büyükşehir yasası gereğince belediyemize oluşturulan dokümantasyon bölgesinde hafriyat alanı sahaları mevcut olup bahse konu alan hafriyat alanı bu bölgeye değişiklikle dokümantasyon bölgesine girmektedir.

Yapılan hafriyat alanının ölçülmesi gerekmektedir.

Aksi halde hafriyat alanının ölçülmesi durumunda cezai yaptırım uygulanacaktır.

görüldüğünden

yapılacak yasal işleme delil teşkil etmesi bakımından; işbu tespit

tutanağı mahallinde tarafımızdan düzenlenmiştir.

Tarih ve Saat: 29/02/2016 16:20

**DENETİM EKİBİ**

1229

**DENETİM EKİBİ**

386

**İSLETME SAHİBİ**

Dişle Üniversitesi Rektörü  
Mehmet CETİN  
Kayıtlı No: 4.

**Karar Sayısı : 2016/8659**

Diyarbakır İli, Sur İlçesinde ilan edilen riskli alan sınırları içerisinde bulunan ve ekli listede buldukları yer ile ada ve parsel numaraları belirtilen taşınmazların Çevre ve Şehircilik Bakanlığı tarafından acele kamulaştırılması; adı geçen Bakanlığın 16/3/2016 tarihli ve 2988 sayılı yazısı üzerine, 2942 sayılı Kamulaştırma Kanununun 27 nci maddesine göre, Bakanlar Kurulu'na 21/3/2016 tarihinde kararlaştırılmıştır.

**Recep Tayyip ERDOĞAN**  
CUMHURBAŞKANI

**Ahmet DAVUTOĞLU**  
Başbakan

**N. KURTULMUŞ**  
Başbakan Yardımcısı

**M. ŞİMŞEK**  
Başbakan Yardımcısı

**Y. AKDOĞAN**  
Başbakan Yardımcısı

**Y. T. TÜRKER**  
Başbakan Yardımcısı

**L. ELVAN**  
Başbakan Yardımcısı

**B. BOZDAĞ**  
Adalet Bakanı

**S. RAMAZANOĞLU**  
Aile ve Sosyal Politikalar Bakanı

**V. BOZKIR**  
Avrupa Birliği Bakanı

**F. İŞİK**  
Bilin, Sanayi ve Teknoloji Bakanı

**S. SOYLU**  
Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanı

**F. G. SARI**  
Çevre ve Şehircilik Bakanı

**M. ÇAVUŞOĞLU**  
Dışişleri Bakanı

**M. ELİTAŞ**  
Ekonomi Bakanı

**B. ALBAYRAK**  
Enerji ve Tabii Kaynaklar Bakanı

**A. Ç. KILIÇ**  
Gençlik ve Spor Bakanı

**F. ÇELİK**  
Gıda, Tarım ve Hayvancılık Bakanı

**B. TÜFENKÇİ**  
Gümrük ve Ticaret Bakanı

**E. ALA**  
İçişleri Bakanı

**C. YILMAZ**  
Kalkınma Bakanı

**M. ÜNAL**  
Kültür ve Turizm Bakanı

**N. AĞBAL**  
Maliye Bakanı

**N. AVCI**  
Millî Eğitim Bakanı

**L. YILMAZ**  
Millî Savunma Bakanı

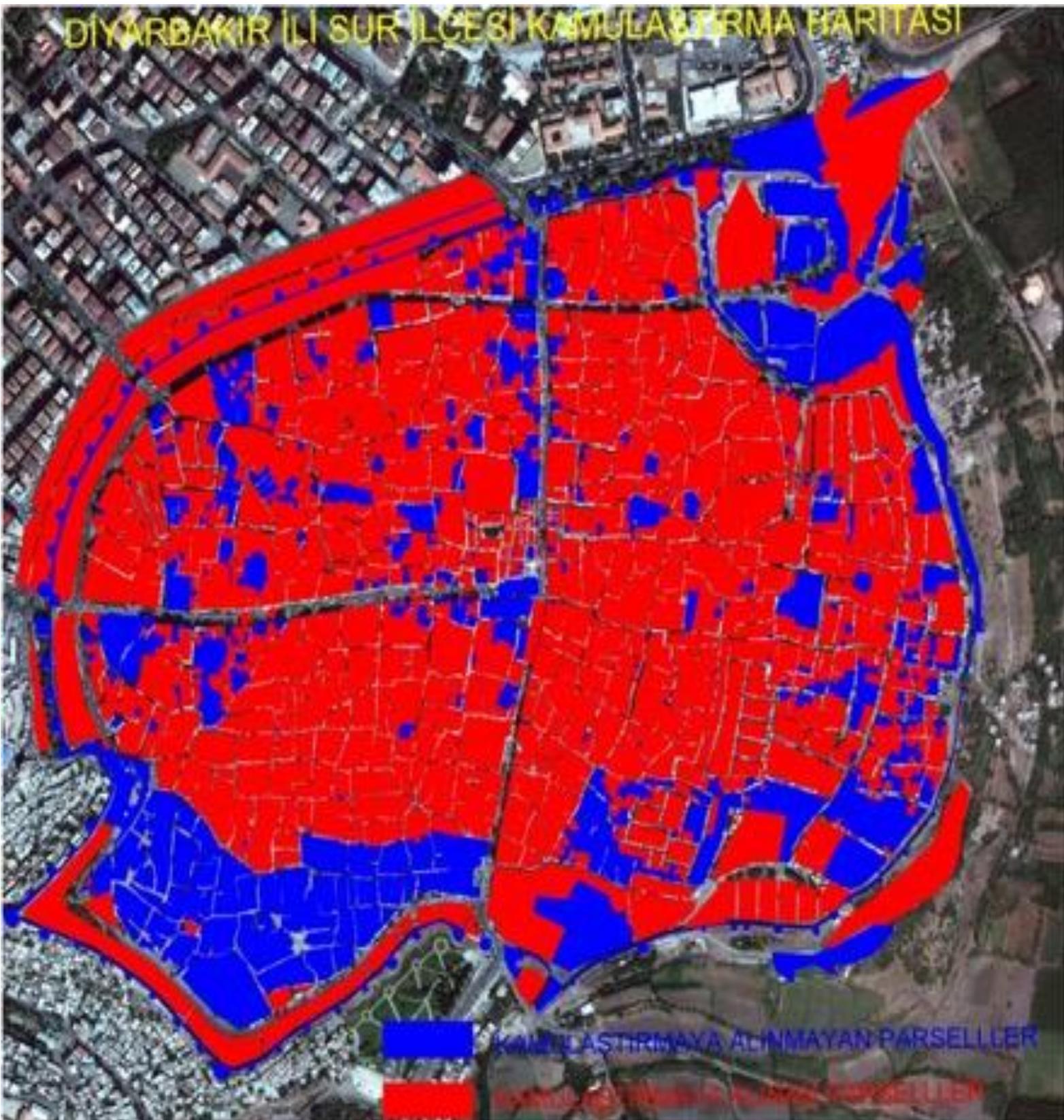
**V. EROĞLU**  
Orman ve Su İşleri Bakanı

**M. MÜezzinoğlu**  
Sağlık Bakanı

**B. YILDIRIM**  
Ulaştırma, Denizcilik ve Haberleşme Bakanı

#### Annexe 4- Carte d'expropriation de Sur

Rouge : récemment exproprié / Bleu : déjà pris par la trésorerie d'État



## **Ce rapport a été réalisé par :**

Nevin SOYUKAYA /Archéologue

*Conseil administratif du Paysage culturel et de gestion du site de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de Hevsel*

Orhan BALSAK / Architecte

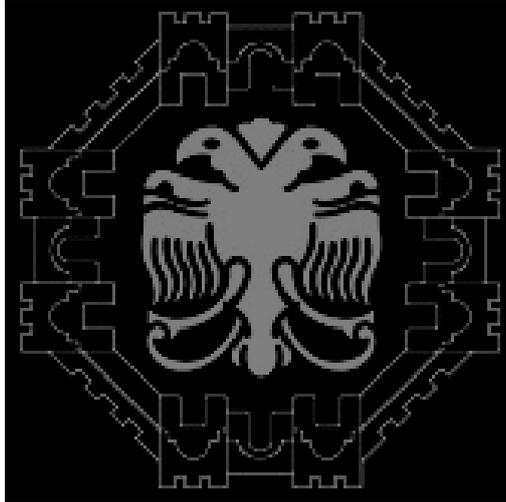
*Directeur du KUDEB (Unité de protection, de mise en oeuvre et d'inspection)*

V. Sermed AZİZOĞLU / Architecte

*KUDEB (Unité de protection, de mise en oeuvre et d'inspection)*

Metin KAHRAMAN / Plannificateur de la Ville

*Conseil administratif du Paysage culturel et de gestion du site de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de Hevsel*



**Pour obtenir plus d'informations, veuillez entrer en contact avec :**

Le bureau international de la municipalité et métropole de Diyarbakir

[international@diyarbakir.bel.tr](mailto:international@diyarbakir.bel.tr)

+904122232346